



**ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ**

**ICC 113-10**

26 septembre 2014  
Original: français

**F**

Conseil international du Café  
113<sup>e</sup> session  
22 – 26 septembre 2014  
Londres, Royaume-Uni

**La politique nationale de Café**

**Communication de son Excellence Monsieur  
le Ministre chargé du développement du  
monde rural de la République centrafricaine  
à la 113<sup>e</sup> session du Conseil international du  
Café le 26 septembre 2014**

Monsieur le Président du Conseil international du Café ;

Monsieur le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café ;

Mesdames et Messieurs les Ministres en charge des questions du café ;

Distingués délégués

La 113<sup>ème</sup> session du Conseil international du Café à laquelle je participe, m'offre aujourd'hui l'occasion de vous présenter l'état des lieux de la filière café dans mon pays et de faire un plaidoyer pour le financement de la relance de cette filière.

En effet, le café est l'une des principales cultures de rente qui occupe une partie importante de la population rurale en République centrafricaine (RCA). Cette culture couvre à elle seule toutes les zones forestières du Sud-ouest et du Sud-est du pays.

Non seulement le café est le deuxième produit agricole d'exportation de la RCA après le coton, il est aussi le produit assurant la plus haute rémunération de la journée de travail aux exploitations familiales et touche directement ou indirectement plus du tiers de la population centrafricaine.

Pour mémoire, le revenu monétaire distribué aux planteurs familiaux de café se chiffrait en 1986 à un peu plus de 5 milliards de francs CFA. Ce revenu est passé aujourd'hui à environ 1,5 milliards de francs CFA.

De plus, le café contribuait aux recettes des régies financières de l'État à plus d'un (1) milliard de francs CFA annuellement au titre des droits de sorties et de l'impôt minimum fiscal (IMF) sur les exportations.

Malheureusement, depuis l'an 2000, la filière café a été fragilisée et s'est enfoncée rapidement dans une crise profonde sans précédent qui a conduit à une dégradation quantitative et qualitative de la production, conséquence logique de plusieurs facteurs limitants, dont notamment :

- **La chute des cours mondiaux, et donc de celle des prix indicatifs internes :**

Cette chute des cours et des prix indicatifs internes a amené les producteurs à détruire 30% de leurs caféières pour se lancer dans les cultures vivrières ou d'autres activités génératrices de revenus, entraînant de facto la perte des recettes en devises pour le pays.

En plus de l'abandon des plantations par les producteurs, certains opérateurs de la filière (acheteurs et exportateurs) qui intervenaient sur leurs fonds propres, ne s'engagent pas assez dans l'opération de collecte et d'exportation du café. Quant aux banques, elles se sont abstenues purement et simplement de financer les campagnes caféières à cause des risques élevés de non remboursement des crédits octroyés.

- **Le vieillissement des planteurs et des plantations :**

Seuls quelques planteurs qui ont commencé cette culture avant ou dans les années 1970, existent encore et les plantations aussi. Les jeunes ne s'intéressent plus à l'activité caféière parce que le café est devenu non attrayant. Par conséquent, gagnés par l'âge, les producteurs des années 1970 n'ont plus la force d'entretenir leurs plantations qui tendent à disparaître. Le nombre des producteurs est passé de 70 000 en 1998 à 45 000 actuellement. Sur cette période, les superficies des plantations ont connu la même tendance baissière, passant de 64 000 Ha à 49 000 Ha.

- **La disparition des plantations industrielles :**

Le niveau élevé de la production du café centrafricain dans les années 1970 à 1990 était la somme de la production des plantations industrielles et celle des plantations familiales. Actuellement, les plantations industrielles n'existant plus, le niveau de production est tombé très bas, passant de 22 000 tonnes de café marchand en 1988/89 à 1 500 en 2005/2006. La production marchande de la dernière campagne 2013/2014 se chiffre à 4 500 tonnes.

Il y a donc lieu de relancer et développer les plantations familiales.

C'est dans ce cadre qu'un projet a été initié par le Gouvernement auquel le Cameroun a été associé. Ce projet sous régional commun à la RCA et au Cameroun, est dénommé **«Promotion de la caféiculture durable par l'amélioration de la productivité avec un accent particulier sur la participation des jeunes et des femmes au Cameroun et en République centrafricaine»**.

Son objectif est d'appuyer les efforts déployés par les Gouvernements du Cameroun et de la République centrafricaine pour relancer et réhabiliter leur secteur du café en déclin afin de stimuler l'économie rurale, générer des revenus pour les communautés agricoles et réduire la pauvreté des producteurs de café, contribuer à la cohésion sociale et à la paix et mieux soutenir nos différentes organisations car une organisation forte doit reposer sur des membres forts.

Le Gouvernement de transition, par ma voix, remercie le Conseil international du Café qui a approuvé le projet au cours de sa session tenue à Londres (Royaume-Uni), du 4 au 8 mars 2013.

Ce projet a été soumis au Fonds commun pour les produits de base (FCPB) en juillet 2013, mais suite au changement d'approche de financement des projets intervenu au niveau du Fonds, le projet n'a pas été éligible.

Dans le souci permanent de recherche de financement au profit des pays Membres de l'Organisation, le Directeur exécutif de l'OIC et son staff technique ont recentré la proposition de projet transmis au Président du groupe de la Banque africaine de développement. Je loue cette initiative du Directeur exécutif et lui exprime ma profonde gratitude.

Par ma présence ici à cette session du Conseil international du Café, le Gouvernement de la République centrafricaine est à jamais déterminé à mobiliser les ressources financières nécessaires pour s'acquitter de ses arriérés de contributions auprès des institutions internationale et interafricaine du café (£ 17 652), et des fonds de contrepartie pour permettre le démarrage de ce projet le plus rapidement possible au profit de nos caféiculteurs.

Monsieur le Président du Conseil international du Café ;

Monsieur le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café ;

Mesdames et messieurs ;

Distingués délégués.

La caféiculture centrafricaine est aujourd'hui menacée de disparition à cause de la trachéomyose qui sévit dans l'Est du pays. Cette maladie cryptogamique du caféier qui a déjà ravagé à ce jour plus de 400 hectares de verger dans la zone précitée, est de nature à compromettre les efforts de relance de la filière en cours. Pour arrêter la propagation de ce fléau, la République centrafricaine a besoin de l'expérience des pays Membres de notre organisation commune qui ont connu cette maladie et qui l'ont éradiqué grâce au génie des réseaux de recherche dans le domaine du caféier.

Par ailleurs, je voudrais lancer un appel aux bailleurs de fonds, au secteur privé et aux institutions internationale et interafricaine du café d'apporter leur appui à la République Centrafricaine, pays post conflit, pour mettre en valeur ses immenses potentialités agricoles, en particulier dans le domaine du café et des autres cultures de rente dont notamment le cacao, l'hévéa, le poivre et le palmier à huile.

La reprise de ces cultures porteuses qui jadis avaient hissé la République centrafricaine au rang des grands producteurs, figure en bonne place parmi les priorités du Gouvernement de transition qui entend faire de la relance de l'agriculture dans son ensemble et de la promotion des cultures d'exportation en particulier, son cheval de bataille pour la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous avez bien voulu porter à notre sollicitation.

Dr David BANZOUKOU

Ministre chargé du Développement du monde rural